



L'assurance et la non-assurance

(pour véhicule terrestre à moteur)

Conférence / Atelier



Par négligence ou volontairement, encore plus de 700 000 véhicules circulent en France sans être assurés : que peut-on risquer comme préjudice ? Le but de ce stage est de sensibiliser des publics véhiculés à une conduite responsable, à se protéger tout en protégeant les autres et de ne pas de conforter dans des attitudes quotidiennes préjudiciables socialement, financièrement, moralement, familialement et professionnellement.

Objectifs

- Comprendre l'importance de s'assurer.
- S'informer sur les dommages couverts et non couverts par la responsabilité civile.
- Prendre conscience des conséquences en cas de défaut d'assurance ?
- S'acquérir des principales closes qui définissent un défaut d'assurance.
- Se rendre compte du coût d'un accident.

Méthode / moyens

Conférence ou atelier proposant une méthode active avec des supports visuels.

Public

Jeunes conducteurs et adultes
En conférence : à partir de 10 personnes
En atelier : 20 personnes maximum

Durée

3 heures

Intervenant :

Formateur

Besoins

Selon la grandeur de la salle, l'intervenant devra être équipé d'un micro et d'un système d'amplification
Ordinateur + vidéoprojecteur

Contact

Madame Céline ALHERITIER, Directrice
01.30.76.18.14
alheritier.abc@gmail.com